

Contact presse : SHAUNA GREW

✉ sgrew@cd-essonne.fr

☎ 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Lundi 6 février 2016

Le Mécénat au service de l'attractivité du territoire essonnien

En créant une mission mécénat, le Conseil départemental souhaite construire un nouveau lien de proximité avec les acteurs du département afin de contribuer au développement et à l'attractivité du territoire essonnien.

La politique de mécénat adoptée par l'Assemblée départementale le 30 janvier dernier comporte deux volets : un volet en soutien des politiques publiques portées par le Département dans des domaines très variés et un volet pour soutenir la valorisation du patrimoine départemental.

Pour le premier volet, le Département proposera aux entreprises de contribuer à l'élaboration de certains projets ponctuels aussi bien en matière de solidarité, de développement durable, de jeunesse et sports, culture, agriculture ou événementiel, comme les prochaines Assises de l'Essonne. « *Le mécénat offrira ainsi de plus grandes marges de manœuvre : il ne viendra pas se substituer à l'engagement du Département et de ses partenaires traditionnels, mais permettra de faire plus et mieux* », précise **François Durovray, Président du Conseil départemental.**

Pour le volet patrimonial, le Conseil départemental a opté pour la création d'une fondation abritée afin de donner plus de visibilité à cette nouvelle démarche. Une candidature du Département sera prochainement déposée en ce sens auprès de la Fondation du patrimoine, dont la notoriété et le sérieux ne sont pas à démontrer. « *Cette collaboration serait inédite dans la mesure où l'Essonne serait le premier département à être sous l'égide de la Fondation du Patrimoine !* » se réjouit le Président du Département.

« *Les fonds collectés serviront des projets au long cours en matière de préservation, de restauration et de valorisation du patrimoine départemental. Le Département est propriétaire de véritables pépites culturelles comme les domaines de Chamarande et de Méréville, la maison-atelier Foujita à Villiers-le-Bâcle ou encore le musée de la photographie à Bièvres. Le mécénat peut nous aider à en renforcer le rayonnement* » explique de son côté **Aurélie Gros, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure.**

« *Bien plus qu'une nouvelle manne financière pour la collectivité, la politique de mécénat permettra aussi de rassembler une communauté de passionnés autour de la valorisation de sites dont l'intérêt patrimonial dépasse largement les frontières essonniennes* » conclut **François Durovray.**